Identifiant unique* : 040-214003139-20160530-2016_C7-DE
Envoyé en préfecture, le 31/05/2016 - 14:02
Reçu en préfecture, le 31/05/2016 - 14:20

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 23/05/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mai 2016
--- o0o ---

L'an deux mille seize, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DARGELOSSE), M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO, M. TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN.

Un scrutin a eu lieu, Mme ULMANN Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C
Délibération n°7

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Ville de TARTAS – Démarche AGENDA 21 – « ECOCUP » Manifestations régie des fêtes et animations de la Ville de TARTAS

Comme vous le savez dès l'automne 2014, la commune de TARTAS s'est engagée dans la démarche Agenda 21.

- **L'année 2014** a permis de lancer l'information aux habitants et acteurs locaux sur la démarche Agenda 21 et ses objectifs, tout en sensibilisant les associations, partenaires institutionnels et services municipaux.
- **L'année 2015** a permis d'organiser des ateliers de travail, et les premières réflexions tant auprès des acteurs du territoire que des services municipaux
- **Dès 2016**, après un diagnostic et de nouvelles rencontres avec les acteurs du territoire, le groupe de pilotage sous la coordination de Noémie DARGELOSSE Conseillère déléguée a entrepris la rédaction du projet territorial qui va se concrétiser par de premières initiatives ou actions très rapidement.
  Dans le même temps, au sein des services municipaux, les services techniques mènent des actions comme la tonte raisonnée ou différenciée, mettent en place des tableaux de bord sur les fournitures/véhicules/carburants/énergies, le service EASA a lancé des initiatives sur le gaspillage alimentaire et les économies d'eau, tandis que les services administratifs généralisent les groupements de commande et la dématérialisation.

En partenariat avec la DREAL Aquitaine, mais aussi les différents acteurs institutionnels et l'association Graine d'Aquitaine, ce sont de réelles actions concrètes qui vont débuter sur le territoire communal.
Dans cet esprit, la municipalité et la régie municipale des fêtes et animations ont souhaité s'inscrire dans le concept « ECOCUP ».

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20160530-2016_C7-DE
Envoyé en préfecture, le 31/05/2016 - 14:02
Reçu en préfecture, le 31/05/2016 - 14:20

En effet pour plusieurs raisons il convient de le généraliser pour l'ensemble des manifestations :

- Propreté des lieux – permettant de diminuer le temps de travail des équipes techniques au profit d'autres missions
- Non consommation de gobelets jetables (le meilleur déchet est celui qui n'existe pas)
- Un produit qualitatif (gobelets personnalisés rigides et lavables)
- La communication : visuel de l'évènement avec une sérigraphie spéciale pour Tartas (les gobelets gardés vont être utilisés pour un usage domestique par le client avec le visuel de l'évènement)

Ainsi dès les fêtes locales 2016, puis progressivement pour toutes les animations de « Masse », les associations, cafetiers, restaurants seront invités à utiliser ce principe de « Gobelets ». Une convention va permettre de sceller un engagement répondant à l'Agenda 21 permettant à tous les acteurs de participer au respect de l'environnement mais aussi à une meilleure image de la commune au travers des manifestations festives.

Il est proposé à notre assemblée de donner acte à cette initiative, tout en autorisant M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant, la régie municipale des fêtes et animations étant maître d'œuvre dans la communication de cette démarche.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE acte à cette initiative, tout en autorisant M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant, la régie municipale des fêtes et animations étant maître d'œuvre dans la communication de cette démarche.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS
LANDES - 40400

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES